

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL (ANCIENNE QUINCAILLERIE – SITUÉ SUR LE TERRAIN DU 105, RUE PRINCIPALE À PARENT)

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables du secteur Parent que lors de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de La Tuque du 19 mars 2019, à 19h00, à la salle du conseil situé au 575, rue Saint-Eugène, le conseil municipal statuera sur la demande d'autorisation d'un usage conditionnel en vertu du règlement 1000-183-2014 pour le dossier ci-dessous mentionné.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant la demande décrite ci-après :

ADRESSE CIVIQUE : 105, rue Principale à Parent (ancienne quincaillerie).

RÉFÉRENCE CADASTRALE : Lots B-1, B-2 et B-3 du Bloc B et E-1 du Bloc E, Canton de Lamy.

OBJET DE LA DEMANDE : Autoriser un usage (vente au détail de marchandises en général [sauf le marché aux puces]), qui présentement, ne respecte pas le règlement de zonage no 1000-177-2014 et la grille de spécification pour la zone RU-064, et ce, en vertu du règlement no 1000-183-2014 régissant les usages conditionnels.

AVIS FAIT ET DONNÉ à La Tuque, ce vingt-cinquième (25^e) jour du mois de février deux mille dix-neuf (2019).



Jean-Sébastien Poirier
Greffier
